

## REGLEMENT INTERIEUR – A l’Ombre des Amandiers – St Martin d’Ardèche -

La maison d’hôtes, c’est avant tout une famille qui vous accueille chez elle. Ce lieu n’est pas ouvert à tout public mais d’autres voyageurs peuvent être présents.

Les arrivées se font entre 17H30 & 20H00

Les départs se font le lendemain entre 8H00 & 11H00

Le petit-déjeuner se prend entre 8h30 et 9h30

Notre démarche s’engage dans un respect de l’environnement. Nous vous encourageons donc à :

- éteindre les lumières
- ne pas laisser couler l’eau & modérer le débit lors des douches
- ne rien jeter dans les toilettes (uniquement le papier toilettes, les autres déchets ayant une poubelle prévue à cet effet)

### Article 1

La réservation devient définitive dès lors que l’établissement aura reçu du client le versement de 30€ d’acompte par jour de location demandée. Le règlement équivaut à l’acceptation du dit règlement .

### Article 2

Le solde est à régler à l’arrivée à l’établissement domicilié au 245 Chemin du Grand Clos à St Martin d’Ardèche. Le règlement se fait soit par chèque soit en espèces en €.

### Article 3

1. Annulation par le client : Dans tous les cas, les arrhes restent acquies. En cas de séjour écourté, la somme totale prévue reste intégralement acquise.
2. Annulation par le propriétaire : Lorsque, avant le début de la location, le propriétaire annule le séjour, il doit en informer l’hôte. L’hôte sera remboursé immédiatement des sommes versées.

### Article 4

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, vous êtes attendus le jour de votre séjour entre 17H30 & 19H00. Les arrivées précoces ou au contraire trop tardives font l’objet d’une entente préalable entre le propriétaire et le locataire.

### Article 5

Le dernier jour de votre séjour, les départs se font au plus tard à 11H00 en semaine ainsi que le week-end. Dans la mesure où nous ne sommes pas des professionnels de l’hôtellerie, nous devons pouvoir disposer du temps nécessaire pour préparer la chambre d’hôtes pour les clients suivants. Aussi, les départs tardifs devront être entendu avec le propriétaire. En cas de départ tardif non demandé, une nuit supplémentaire pourra être facturée par l’hôte.

### Article 6

1. Cigarette & alcools :  
En respect du décret n°2006-1386 du 15.11.2006, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif, les chambres sont non fumeurs . Il est possible de fumer à l’extérieur des chambres d’hôtes (cendriers à disposition) . Il est interdit de boire de l’alcool (hors lors des repas réservés) dans les parties communes de l’établissement.
2. Tenue vestimentaire :  
Nous demandons à nos hôtes de présenter une tenue correcte de manière décente et chaussés lors des déplacements dans les parties communes.
3. Départ des clients :  
Le client s’engage à rendre la chambre en parfait état à la fin de son séjour et à déclarer et assumer financièrement toutes dégradations éventuelles dont il serai responsable.
4. Équipements extérieurs :  
Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents pendant la totalité de leur séjour et sur l’ensemble de la propriété.  
Pour le jacuzzi extérieur voir le règlement du jacuzzi qui est à votre disposition.

Dans la mesure du possible, nous mettons à votre disposition un réfrigérateur et vaisselle (à nettoyer après usage), afin de vous restaurer sur place par vos propres moyens. Toute détérioration sera signalée et refacturée au client. Nous vous remercions de laisser cet endroit tel que vous l'avez trouvé à votre arrivée.

5. Les animaux :

Les animaux sont autorisés dans l'établissement avec un supplément de 5€/nuitée. Le nettoyage des déjections animales seront à la charge du locataire. En cas de dégradation dues aux animaux de compagnie, le locataire s'engage à régler sans discussions les frais de remise en état immédiate. La « bonne sociabilité » des animaux doit prévaloir à une bonne cohabitation de chacun. En cas de débordement l'animal peut être refusé.

6. Vols & accidents :

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou dommage survenus sur la propriété. Il est possible de garer votre véhicule de transport sur la propriété sous votre entière responsabilité, le parking est privé. En cas d'accident et ou de détérioration de matériels sur la propriété, il vous sera facturer les dommages.

7. Linge de maison et de toilettes :

Le linge de lit et de toilette est affecté pendant toute la durée de votre séjour. Pour un séjour supérieur à 3 nuits, le linge de toilettes sera renouvelé une fois par semaine. Dans chaque chambres d'hôtes se trouvent des produits d'hygiène et un sèche cheveux (voir l'inventaire ci-dessous)

### **Article 7**

Les propriétaires se réservent le droit de modifier votre choix de chambre pour une chambre de même catégorie, si nécessaire.

### **Article 8**

Les petits-déjeuner sont servis soit en chambre, soit en terrasse d'hiver, soit à l'extérieur en fonction du temps, entre 8H30 & 9H30 en semaine et en week-end. En dehors de ces horaires, une demande devra être faite auprès du propriétaire qui acceptera ou non votre demande. Dans chaque chambres d'hôtes, il y à disposition 2 tasses, 2 verres, 2 cuillères ainsi qu'une bouilloire d'eau et du nécessaire pour faire du thé ou du café. Ces éléments sont à votre disposition, et reste la propriété des chambres d'hôte.

Inventaire chambres : 2 verres à vin, 2 tasses avec 2 cuillères, 1 bouilloire, 4 oreillers, 1 couette, 1 dessus de lit, 1 draps housse, 1 draps plat, 1 télécommande, 1 tv écran plat, 1 lampe, 1 sèche-cheveux, 1 chaise, 1 lampe de poche, 1 soucoupe, 2 serviettes de bain, 2 paires de claquettes, 2 peignoirs dans la formule.

Inventaire vaisselle : 4 assiettes, 4 verres, 4 fourchettes, 4 couteaux, 1 casserole, 1 poêle, sel, poivre, 1 machine à café.

### **Article 9**

L'accès et disposition à la piscine est exclusivement pour les locataires des chambres d'hôtes, si une personne extérieure fait une demande d'accès à la piscine et sera susceptible d'être payante. Il est la même configuration pour les planches repas un supplément financier sera demandé. Et les repas sont selon la disponibilité des propriétaires pour la faisabilité des repas.

Bon Séjour  
Laetitia